Ira et studio

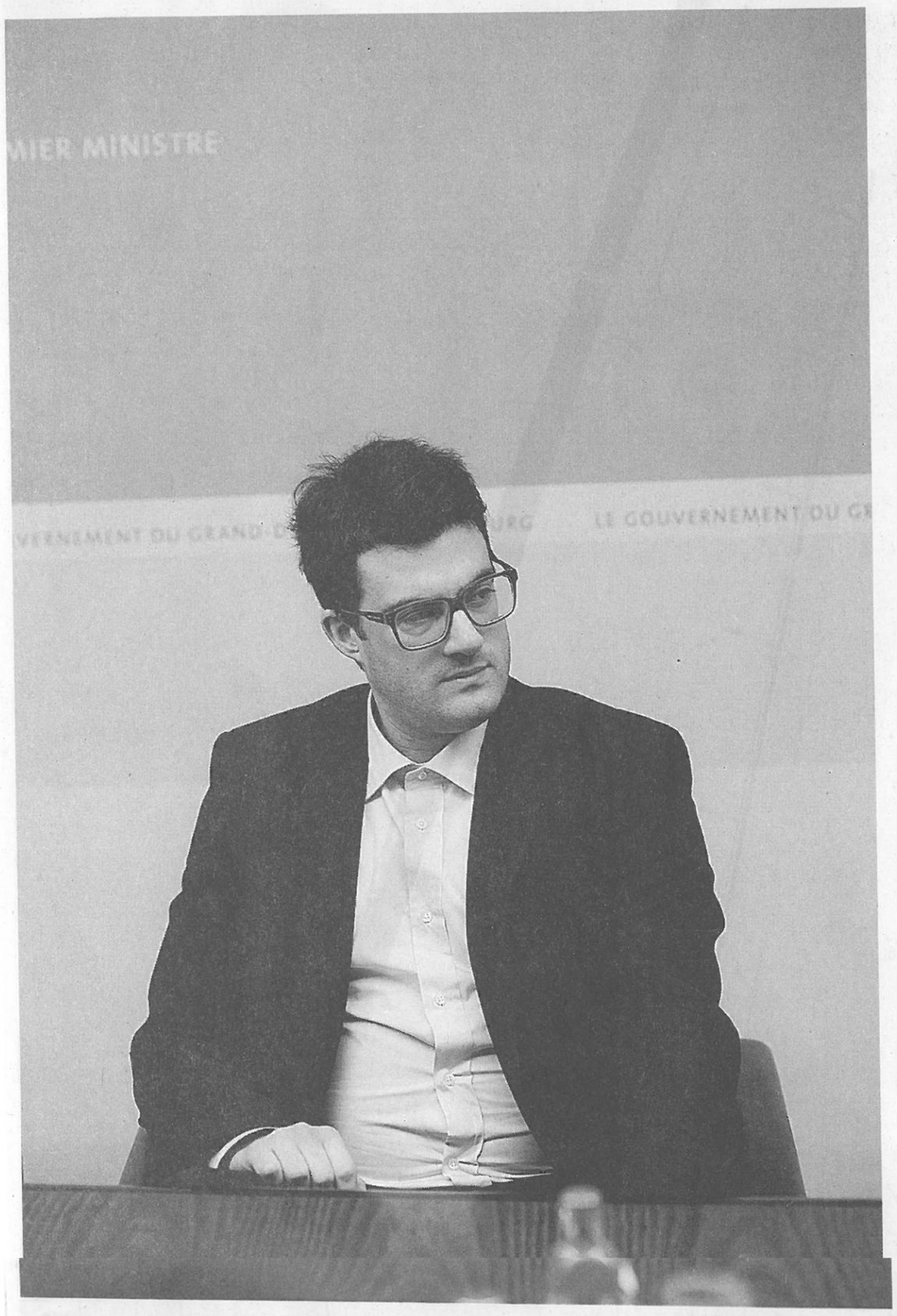

Vincent Artuso

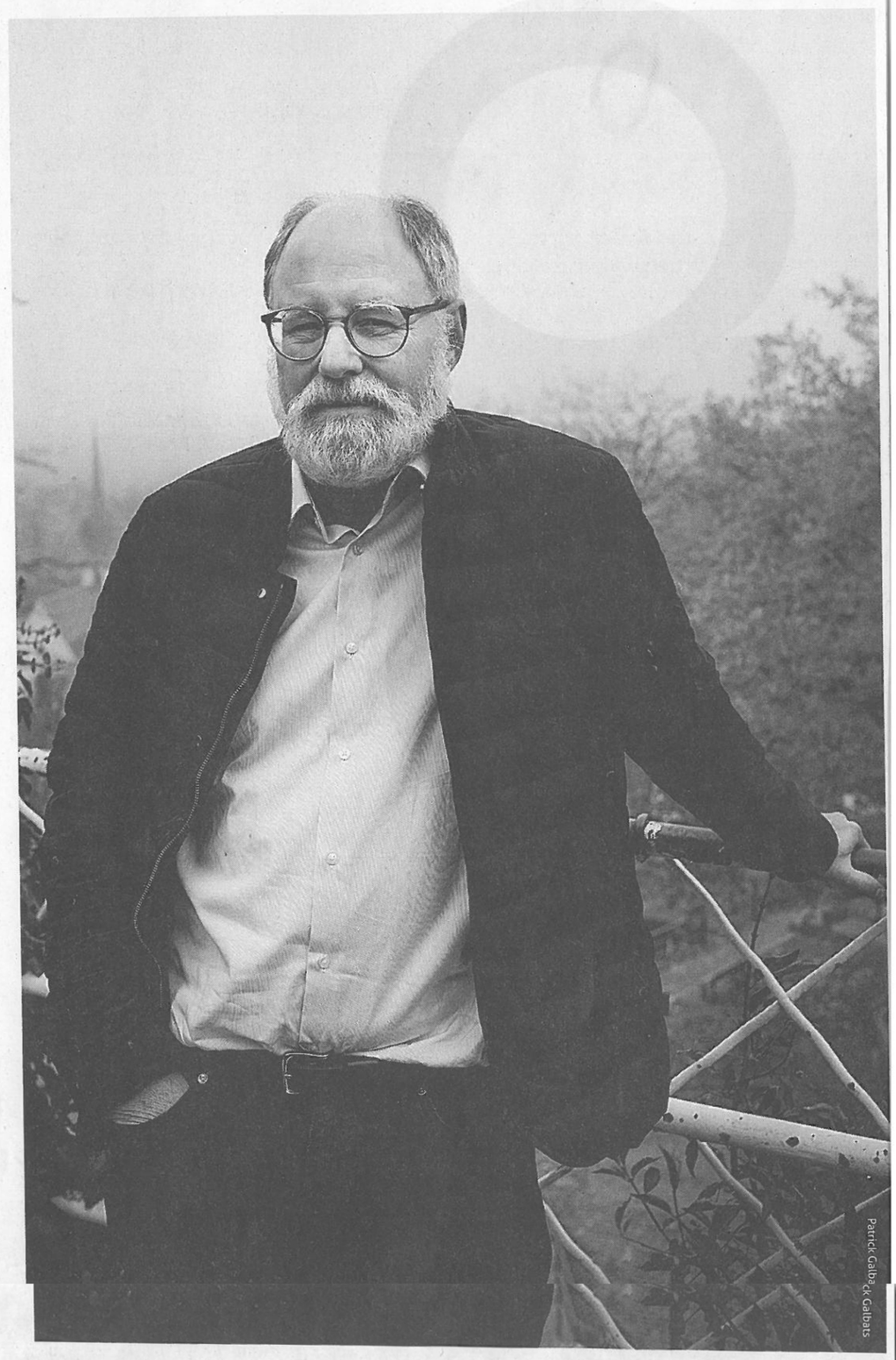

Charles Barthel

Patrick Galbats/cc Galbats

Bernard Thomas

« Mafia d'historiens » ; « drôles d'oiseaux » ; « nos révisionnistes à la Faurisson » ; « Dostert et compagnie et Le Pen, même combat ? » – Extraits du *Historikersträit* de 1986-1988

« Germanisation mentale » Entre 1986 et 1988, apparaît le diagnostic assassin de la « germanisation mentale progressive. » Le Luxembourg connaissait son *Historikersträit* qui en fait n'en était pas un. Il opposait témoins et chercheurs, mémoires et archives, gloire patriotique et objectivité scientifique ; et marquait le début de la fin du monopole d'interprétation des témoins sur l'Occupation. Cette lutte politique fut menée sous un déguisement épistémologique : Pouvait-on écrire « notre » histoire à partir des archives de l'ennemi allemand ? En 1986, l'historien amateur Jacques Dollar fustigeait « ces drôles d'oiseaux », « ces esprits forts, ou prétendus tels » qui « se plaisent à analyser et à juger la complexité du dossier 'Résistance et collaboration' unilatéralement sur une documentation provenant des archives déterrées du 'Chef der deutschen Zivilverwaltung' ». Et de conclure : « Ils ne sèment que brouillard et confusion ». Emile Krieps, ex-ministre libéral et président des Anciens combattants, parla d'une « mafia d'historiens » qui, « plutôt que de se baser sur les témoignages vécus des résistants », allaient piocher des citations dans les archives de la République fédérale. Et de mettre en garde : « Quand nous serons tous morts, il sera encore plus facile de falsifier l'histoire des Luxembourgeois et du Luxembourg. »

Les thèses en histoire d'Emile Krier (un *historian's historian* dont l'œuvre fut pionnière) et de Paul Dostert, soutenues à Bonn en 1978 et à Freiburg en 1984, marquèrent l'émergence d'un discours académique sur l'Occupation. Les témoins se sentaient dépossédés de leur propre histoire. Leur colère fut redoutable. En 1988, dans une interview accordée au *Républicain Lorrain,* Henri Koch-Kent déclarait que « nos historiens [...] risquent d'écrire l'Histoire à la sauce allemande. Ce en quoi, ils font le jeu, peut-être d'une façon inconsciente, des révisionnistes allemands. » À l'assemblée générale des Anciens combattants de 1986, on réitéra la légende dorée : « Die Luxemburger standen immer ihren Mann [...] Wer von 'Anpassung' rede, verkenne die Tatsachen. Es gehe nicht an, das eigene Nest zu bekleckern. Die undifferenzierte Benutzung von Nazi-Dokumentation sei abzulehnen. » (Au plus tard en 2001, lors de la controverse autour de *Lady Rosa of Luxembourg,* il apparut que le récit patriote des témoins avait cessé de résonner. Déphasé, il n'était plus crédible.)

Ce sera Paul Cerf qui se fera le fer de lance de la fronde. Dans un article publié en janvier 1988 dans le *Tageblatt,* il évoqua une « entreprise de ravalement de l'histoire contemporaine à la mode de la droite », dont le « chef de file est incontestablement un brillant jeune historien, Paul Dostert » (mais à laquelle il associa également Emile Krier et Emile Haag). Cerf allait très loin, évoquant « nos révisionnistes à la Faurisson ». Isolant une phrase de la thèse de Dostert, il n'hésitait pas à faire le rapprochement avec « la petite phrase de Le Pen », pour qui les chambres à gaz n'ont été « qu'un détail de l'histoire » ; « Dostert et compagnie et Le Pen, même combat ? » 80 professeurs d'histoire répliquèrent en jugeant « indigne [...] de diffamer par des moyens simplistes et ignobles. »

Changing of the Guards Dans les années 1980, apparut une nouvelle génération de profs du secondaire à la quête d'un ticket de sortie de l'enseignement par une cooptation dans un des micro-instituts de recherche créés sous Jacques Santer et Jean-Claude Juncker (CSV) et rattachés au ministère d'État, « un ministère politiquement très sensible », comme le releva Claude Wey en 1998. Se constituait ainsi un milieu de la recherche exigu, intimement lié au pouvoir politique.

Publiée en 1985, la thèse de Paul Dostert (*Luxemburg zwischen Selbstbehauptung und nationaler Selbstaufgabe* ; plus de 400 pages et 2 000 notes) avait l'ambition de fournir un cadre d'interprétation complet. Le livre reste une référence majeure ; mais, comme le notera Vincent Artuso dans sa thèse de 2013, « les qualités de ce travail [...] eurent pour conséquence d'inhiber la recherche sur la Seconde Guerre mondiale. » En disqualifiant les études des résistants, journalistes et historiens amateurs qui l'avaient précédé, Dostert aurait revendiqué « le monopole des historiens sur l'interprétation du passé », écrit Artuso.

Dostert visait en particulier les anticonformistes Henri Koch-Kent et Paul Cerf, dont les *bestsellers* étaient autant de bombes artisanales destinées à ébranler l'État CSV. « Dass Cerf seine Quellen weder vorstellt, noch kritisch beleuchtet [...] lässt den wissenschaftlichen Wert des Werkes fast auf den Nullpunkt sinken », notait Dostert dans le mensuel *Forum* en 1980. Ainsi Koch-Kent et Cerf étaient exilés « ins Schattenreich der Unwissenschaftlichkeit », comme l'écrivait Henri Wehenkel en 1988 dans la *Zeitung vum Lëtzebuerger Vollek*. Défiant, Cerf opposera à Dostert l'éthos du journaliste d'investigation, du fouineur : « Mon approche, écrivait-il en 1988, n'est pas celle d'un historien, mais celle d'un observateur curieux, qui préfère interroger les hommes plutôt que d'interpréter les documents d'archives. » Or, par ses contacts, Cerf avait gagné accès à des documents classés qui ne seront ouverts aux chercheurs que vingt ans plus tard. Il y bute sur une liste de 480 juifs polonais établie en novembre 1940 par l'administration luxembourgeoise et note en 1986 : « On frémit à l'idée que la Commission administrative ait prêté son concours à cette sale besogne. » Or, ne pouvant citer ses sources confidentielles (qu'en tant que journaliste il devait protéger), ses recherches furent ignorées ou traitées avec condescendance. Aujourd'hui, une nouvelle génération liée à l'Uni.lu impose sa grille de lecture de l'Occupation ; ironiquement en poursuivant certaines pistes du journaliste Cerf longtemps délaissées.

Les colères de Charles B. En février 1987, en plein *Historikersträit*, le ministre d'État Jacques Santer (CSV) s'était montré prudent : « Les divergences de vues entre historiens ne sont rien d'anormal et le Gouvernement considère qu'il ne lui appartient pas de départager les points de vues ; même s'il chargeait des experts indépendants d'un travail de recherche en la matière, les résultats risqueraient d'être interprétés comme constituant l'histoire 'officielle'. » Or le récit de Vincent Artuso est devenu « officiel » ; donc suspecté d'incarner la « pensée unique ». Barthel le peint en idiot utile de « kulturkämpferisch beseelter Politiker » qui, pour discréditer l'adversaire politique d'aujourd'hui, ne rechigneraient pas à stigmatiser les morts du sceau infamant de collaborateur. C'est oublier que l'audit historique avait été commandité par Jean-Claude Juncker (CSV) qui voulut ainsi se faire confirmer par des « experts » externes ce que tous, déjà, pressentaient : qu'il n'y avait pas eu d'exception luxembourgeoise et que, comme dans les autres pays occupés, les administrations avaient collaboré à la politique antisémite.

Depuis la publication de sa longue critique sur *Wort.lu* ce 10 octobre, le discret historien, jusque-là inconnu du grand public, s'est mué en personnalité publique, faisant la Une des quotidiens, destinataire de courriels d'encouragements. Barthel prétend avoir écrit son texte dans les quatorze jours qui ont suivi la présentation du rapport Artuso le 10 février, animé par une colère qui grandissait en lui au fil de la lecture. « Cela me rend furieux de voir des gens mis sous *Generalverdacht*… au point où on propose de renommer la rue Albert Wehrer… » (Spécialiste de la sidérurgie et de la construction européenne, Barthel croise Wehrer dans les documents d'archives depuis le début de ses recherches historiques.) Un premier brouillon aurait été prêt en avril et il l'envoie pour relecture à quelques « personnes de confiance ». Mais, craignant la récupération politique, il préfère ne pas le publier. Il attend donc la fin de la séance solennelle

Dr Barthel vs Dr Artuso : De quoi le « Historikersträit » est-il le nom ?

es excusés (qu'il qualifiera de « zu PR-Zwecken ingesetzter Entschuldigungskult ») – au lendemain du référendum. Les spécialistes de la Seconde Guerre mondiale qui auraient pu critiquer le rapport gardent le silence, leur intégration dans le comité scientifique qui avait accompagné le rapport Artuso rendant leur situation délicate.

eune contre vieux, chômeur contre fonctionnaire, avant-garde contre arrière-garde : médiatiquement parlant, la querelle Artuso-Barthel est me aubaine. Dans le *Luxemburger Wort*, l'historien Benoît Majerus opposait ainsi l'ancienne et la nouvelle école, qualifiant la première de « staatstragend » et la seconde « staats- und obrigkeitskritisch ». (C'est un peu court ; car en critiquant e récit national, pourrait-on argumenter, l'historiographie ne fait que s'adapter à l'idéologie dominante libérale et post-nationale. À chaque ordre es clercs.) Par sa violence, la critique de Barthel a outrepassé les bons usages académiques. Les qualificatifs médisant pleuvent : « halluzinierende Züge », « parteipolitische Angelegenheit », « übereastet », « tollkühn », « abstruse Vorstellung », « Verwirrspiel », « ungeheuerliche Unterstellung », « schlicht surreal », « artusisches Schema »...

Dans le milieu des historiens, cette verve et violence envers un jeune collègue gênent et ont, d'avance, hypothéqué le débat de fond. Sur les ondes de la *Radio 100,7*, Vincent Artuso a fait à son tour un procès d'intention à Barthel, présenté comme un obstiné qui refusait d'intégrer l'Université, et dont la critique serait « politiquement motivée ». (Réponse de Barthel : « Ech sinn ee klasseschen Lëtzebuerger Panaschist ! ») Parmi les historiens, personne ne semble particulièrement pressé de rejoindre une bataille qui risque de se diviser en deux camps : les Artuso-*bashers* et les Barthel-*bashers*.

Douleurs fantômes Charles Barthel aime évoquer son « mentor » Gilbert Trausch, sous les ailes duquel il a entamé sa carrière et dont il a hérité en 2001 de la direction du Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman (CERE). Nommé président de la « Commission gouvernementale pour la Commémoration des Anniversaires nationaux 1989-1990 », Trausch, marqué par l'École des Annales, s'était mué en historien d'État, en autorité officielle. Lorsque, il y a dix ans, la nouvelle génération d'historiens, fortement imprégnée des *cultural studies*, tenta de s'établir à l'Uni.lu, c'est ce Trausch tardif, officiel et encombrant qu'ils se proposèrent de déboulonner ; tout en ignorant le Trausch des débuts qui, comme le jeune Dostert en son temps, avait tenté de s'émanciper des attentes politiques.

Fin juin, Barthel est convoqué au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour une entrevue avec le secrétaire d'État Marc Hansen (DP). La réunion commence à sept heures du matin – une heure plus tard, le directeur du CERE sort sonné. Hansen vient de lui annoncer que son institut sera dissous dans un centre interdisciplinaire à l'Uni.lu (*d'Land* du 19 juin 2015). Le monopole de l'Uni.lu sur la production historiographique sera ainsi cimenté pour les décennies à venir. C'est la fin du protectionnisme historiographie, écho de la collation des grades qui, longtemps, avait reproduit un mandarinat local en circuit fermé. Pour le meilleur et pour le pire, les historiens grand-ducaux, désormais exposés à la concurrence internationale, à ses standards et modes, devront se réinventer. Car la carrière du chercheur de l'avenir sera internationale ou ne sera pas.

Charles Barthel n'a jamais voulu endosser le costume de Trausch. Il est un historien classique, réputé « solide », empirique au point d'en devenir par moments indigeste, focalisé sur les détails au point de négliger les problématisations. Sa critique du rapport Artuso en témoigne ; il n'avance pas d'antithèse, mais une panoplie de détails dont certains sont justifiés, d'autres byzantins et quelques-uns saugrenus. Évidemment, Barthel ne nie pas que collaboration il y en a eu – y inclus dans l'appareil d'État. (Même si dans sa critique il emploie la formule de « (angeblich) begangenes Unrecht ».) Mais il se refuse d'en proposer une caractérisation alternative. Ainsi Barthel évite-t-il de poser les questions qui fâchent : Qui a collaboré quand et pourquoi ? Quelle était la stratégie de Wehrer et de sa Commission administrative ? « Après avoir fait de tous des résistants, il ne faut pas aujourd'hui faire de tous des collaborateurs, dit-il. Entre les deux il y a 100 000 nuances de gris. » Or comment pénétrer ce flou artistique de grisaille sans hypothèse de travail comme fil d'Ariane ?

Nr. 251 & 252

Das „Luxemburger Wort" erscheint täglich mit Ausnahme der Sonn- und Festtage. Abonnementspreis: Quartal 25 Fr. Einzelnummer 60 Cts.

Postscheck Nr. 53.

Alle den redaktionellen Teil (nicht aber die Anzeigen) betreffenden Briefe und Sendungen sind an die Redaktion des „Luxemburger Wort" in Luxemburg zu adressieren. Nicht aufgenommene Zuschriften werden vernichtet.

Telephon-Nr.: 67-41

für Wahr

Verordnung

über das jüdische Vermögen in Luxemburg

vom 5. September 1940

Auf Grund der dem Chef der Zivilverwaltung in Luxemburg erteilten Ermächtigung wird verordnet:

§ 1.

von mindestens drei der Rasse nach volljüdischen Großeltern abstammt. Als volljüdisch gilt ein Großelternteil ohne weiteres, wenn er der jüdischen Religionsgemeinschaft angehört hat.

jüdisch, wenn

den 8. September 1940 93. Jahrgang.

rger Wort

eit und Recht Telephon-Nr.: 67-41

Die Ausschaltung des Judentums

Die einflußreiche Stellung des Judentums ist mit dem heutigen Tage auch in Luxemburg endgültig vorbei. Luxemburg, das unzählige Juden sich in den letzten Jahren als Heimstätte erpaumert haben, laß sie nie als liebe Gäste, und die Bevölkerung Luxemburgs wird daher mit Freude die umfassenden Verordnungen des Chefs der Zivilverwaltung gegen die Juden zur Kenntnis nehmen. Die Judenverordnungen löschen endgültig jene treibenden Kräfte aus, die mit allen Mitteln nicht nur Luxemburg in Abhängigkeit zu Frankreich und Belgien gebracht haben, sondern die in der Schaffung der Beziehungen zu den

Die zweite Verordnung des Chefs der Zivilverwaltung befaßt sich mit dem jüdischen Vermögen in Luxemburg. Jeder im Bereich des Chefs der Zivilverwaltung anfällige Jude hat demnach sein gesamtes in- und ausländisches Vermögen anzumelden. Die Verordnung sieht ausdrücklich vor, daß der Jude ohne Genehmigung weder seinen gewerblichen Land- oder forstwirtschaftlichen Betrieb veräußern, noch daß er sich Grundstücke erwerben kann; auch ist es ihm ohne Genehmigung nicht gestattet, einen gewe

Microfilm d'une édition du *Luxemburger Wort* sous contrôle de l'occupant nazi

Les rancunes entre chercheurs de l'Uni.lu et archivistes sont tenaces. Les derniers reprochent aux premiers d'être hautains et de revendiquer pour eux le monopole de la recherche. Ces tensions trouvèrent le chemin jusque dans le comité scientifique qui devait accompagner les recherches d'Artuso. Charles Barthel parle de « ernste Bedenken » de la représentante des Archives nationales qui auraient été « schlicht unter den Teppich gekehrt ». Avec la venue de Barthel aux archives, qui y a trouvé refuge comme responsable des fonds des chemins de fer des Anlux, les relations risquent de ne pas s'améliorer de sitôt.

Authentique fonction publique Le théâtre documentaire connaît une renaissance : après l'*Aueregespréich* Mille-Juncker et les pastiches de Richtung 22 et d'Independent Little Lies, voici que, au Kasemattentheater, Frank Feitler et Marc Limpach présentent une compilation de textes issus des dossiers d'épuration de trois fonctionnaires : le *Regierungsrat* Simmer, l'*Oberinspektor* Reuland et le *Schulinspektor* Schmit. En introduction, ils remontent la hiérarchie jusqu'au niveau politique avec le ministre de l'Éducation, Nicolas Margue, dont ils incluent même le fils, Georges, qui, lycéen, éditait *De Wecker rabbelt*, un brûlot réactionnaire et anti-juif. Après la guerre, les essais de justification du trio Simmer-Reuland-Schmit, rédigés dans un français très soigné, comme pour mieux réclamer leur position sociale, font apparaître des fonctionnaires consciencieux, timides et tristes, qui, par pragmatisme, se mettent au service du nouveau pouvoir dont ils se font les relais de transmission. Leurs subordonnés, hébétés par la capitulation morale de leurs supérieurs, se demandent : « N'est-il pas permis d'attendre du courage et un peu de cran de la part d'un chef même et surtout aux heures critiques. »

« Je suis loin d'être un héros », concédera Louis Simmer (le seul de la Commission administrative à rester en poste tout au long de l'Occupation) devant le ministère de l'Épuration. « J'avais des dettes sur la maison que je vis forcé d'acquérir en 28, parce que, avec mes huit enfants, il m'était impossible de trouver un logement et mon fils cadet poursuivait encore ses études universitaires », dira Michel Reuland. De mornes et triviales raisons du collaborateur lambda. En jouant un enregistrement de la déposition d'Adolf Eichmann à Jérusalem, Feitler et Limpach veulent enfoncer le clou arendtien de la « banalité du mal ». C'est l'effet de trop, car entre les fonctionnaires du Gau Moselland et le *Protokollführer* de la conférence de Wannsee, il y a un abîme.

Leur ligne rouge, diront Simmer et Schmit, aurait été la religion (catholique). « Trotz wiederholter Aufforderungen erreichte ich, dass in unseren Schulsälen das Kruzifix blieb », se targue Nicolas Schmit. Dans cette ambiance glauque, le seul *comic relief* vint à la presque fin, lorsque les acteurs lisent la « résolution aux Autorités par les Conférences de St Vincent de Paul, les Œuvres des Charité et l'Action familiale et populaire du Luxembourg. » Dans cette missive, les organisations catholiques appellent à une amnistie en faveur des condamnés politiques et « des collaborateurs de tout genre qui ont agi par faiblesse plutôt que par malice ». Ils invitent « au pardon sincère et à la réconciliation complète, au nom de l'Enfant de Bethlehem et de l'Apôtre des déshérités. » Un des sept signataires fut Louis Simmer.

« Après avoir fait de tous des résistants, il ne faut pas faire aujourd'hui de tous des collaborateurs, dit Barthel. Entre les deux il y a 100 000 nuances de gris. » Or comment pénétrer ce brouillard de grisaille sans hypothèse de travail comme fil d'Ariane ?

En absence d'un cadre légal (la loi sur l'archivage devrait être présentée au conseil des ministres aujourd'hui, vendredi), la culture des archives reste quasiment inexistante et les chemins courts mènent traditionnellement à la déchiqueteuse. Les Archives nationales, avec leurs 26 fonctionnaires, semblent débordées. Jusqu'ici, elles n'ont, à l'inverse de la Bibliothèque nationale, pas réussi à devenir un service public efficace. Une farde contenant une liste de comptes dormants fut portée disparue durant une année. Elle fut retrouvée dans 350 mètres de matériel d'archives au lendemain d'un reportage sur la *Radio 100,7* qui en avait rendu publique l'absence. Une concomitance temporelle que la directrice des Archives nationales, Josée Kirps, expliqua par la confusion née du déménagement et par un « très grand hasard ».

Barthel revendique également une vue comparatiste. (Cette absence avait déjà été regrettée dans la *Hémecht* par deux chercheurs internationaux à propos de la thèse d'Artuso.) Une comparaison aurait pu s'avérer intéressante, d'autant plus que le modèle de la Commission administrative luxembourgeoise était inspiré de la Belgique. Or, en octobre 1940, les hauts fonctionnaires belges refusent en première instance de promulguer les mesures antijuives dictées par l'administration militaire en se référant à l'ordre constitutionnel (avant de plier et de choisir une attitude docile). Sauf une fois, en protestation contre la suppression du français comme langue officielle, les hauts fonctionnaires luxembourgeois n'invoquèrent jamais la Constitution.

Mais demander à Vincent Artuso, comme le fait Charles Barthel, d'analyser en moins d'une année et demie le contexte économique, la position des syndicats vis-à-vis des étrangers, le sort des témoins de Jéhova ou encore les attitudes des Juifs luxembourgeois par rapport aux réfugiés, équivaut à demander à un chercheur de combler en quelques mois toutes les lacunes que l'historiographie des dernières 70 années a laissées ouvertes. Barthel pense qu'Artuso aurait dû davantage courir les archives allemandes et luxembourgeoises, et il cite ceux de la Chambre, du Conseil d'État et du ministère de l'Éducation nationale. Un appel avait été relayé par le ministère d'État à toutes les administrations de sonder leurs archives et de signaler les documents se rapportant à l'Occupation. Aucune ne répondit.